

La Table de concertation sur la récupération des CRU non consignés



Rapport final | février 2007 Sommaire

Préparé par Gaïa environnement inc.



SOMMAIRE

Origine et fonctionnement de la Table de concertation des CRU non consignés

En 2005, des associations, entreprises et organisations se sont regroupées pour former la Table de concertation sur la récupération des contenants à remplissage unique (CRU) non consignés (Table de concertation). Les membres de ce groupe avaient pour prémisse que la collecte sélective est un moyen efficace de récupérer les contenants de boissons consommés hors foyer et que tous les efforts nécessaires n'avaient pas été mis en œuvre afin d'en optimiser le rendement.

Considérant le potentiel d'environ 1 000 000 de tonnes de matières recyclables générées par le secteur municipal, les membres de la Table de concertation sont d'avis que la collecte sélective présente de formidables possibilités d'amélioration des performances. Ils croient que la collecte sélective, compte tenu de son efficacité et de son potentiel de rendement, présente les meilleures opportunités pour rencontrer l'objectif d'augmenter significativement le taux de récupération des contenants de boissons à remplissage unique non consignés.

Les membres de la Table de concertation sont:

- Les Eaux Danone Naya inc.
- Nestle Waters inc.
- La Société des alcools du Québec (SAQ)
- Conseil canadien des distributeurs en alimentation (CCDA)
- Association des embouteilleurs de boissons gazeuses du Québec (AEBGQ)
- Association des embouteilleurs d'eau du Québec (AEEQ)
- Canadian Bottled Water Association (CBWA)
- RÉSEAU environnement
- Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation (CTAC)
- Éco Entreprises Québec (ÉEQ)
- La Compagnie d'embouteillage Coca-Cola
- Pepsi-QTG Canada

Pour assurer le fonctionnement de la Table de concertation, réaliser les études et projets nécessaires et coordonner leurs actions, les membres ont constitué un fonds de 300 000\$. Les contributeurs de ce fonds sont :

La Table de concertation sur la récupération des CRU non consignés Rapport final | Sommaire

- Les eaux Danone Naya inc.: - 100 000 \$
- Nestlé Waters inc. : - 100 000 \$
- La Société des alcools du Québec - 60 000 \$
- AEBGQ - 25 000 \$
(Association des embouteilleurs de boissons gazeuses du Québec)
- AEEQ - 5 000 \$
(Association des embouteilleurs d'eau du Québec)
- CBWA (Canadian bottled water association) - 5 000 \$
- RÉSEAU environnement - 5 000 \$

La firme Gaïa environnement inc. a été mandatée à titre de Directeur de projet. Gaïa environnement devait notamment coordonner les travaux de la Table de concertation, réaliser les recherches et analyses nécessaires, concevoir, réaliser et évaluer les projets retenus et rédiger les rapports et recommandations. Tous les documents publiés par la Table de concertation sont hébergés sur le site Internet de la firme (www.gaia-environnement.com).

Résultats des systèmes évalués

Les projets retenus dans le cadre des travaux de la Table de concertation ont été sélectionnés à la suite d'une recherche des données de références les plus pertinentes et fiables et d'une revue des pratiques existantes en matière de systèmes de récupération de contenants. Un sommaire de ces recherches est présenté dans le Plan d'action stratégique de la Table de concertation (<http://www.gaia-environnement.com/pdf/GAIA-planStrategique.pdf>).

Les informations recueillies ont mené à l'élaboration d'un premier projet consistant à analyser et évaluer un système déjà en place (projet I) et de quatre projets de mise en oeuvre de systèmes adaptés à des contextes particuliers (projets II, III, IV et V). Des secteurs n'offrant peu ou pas de services adéquats de récupération ont été sélectionnés pour la tenue de ces projets.

Chacun des projets a fait l'objet d'un protocole de réalisation spécifique à son contexte notamment en ce qui a trait au choix des équipements, au service de collecte et à la caractérisation des matières (<http://www.gaia-environnement.com/pdf/GAIA-RapportEtape-31juil06.pdf>). La présentation et l'analyse des résultats ainsi qu'une projection sommaire à plus grande échelle sont présentés dans le rapport final détaillé.

PROJETS RÉALISÉS PAR LA TABLE DE CONCERTATION EN 2006
RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DES MESURES

Projet	Principaux paramètres	Résultats
<p align="center">I Bordure de rue Arrondissement Ville-Marie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Système déjà en place dans arrondissement Ville -Marie • 124 boîtes Écho-Héritage avec trois ouvertures : Fibres, Contenants, Déchets • Contenants fournis par fabricant, collecte des déchets par la ville, collecte des recyclables en sous-traitance avec OSBL 	<p>Potentiel (fibres et contenants):</p> <ul style="list-style-type: none"> • 85% du poids des 3 sections des boîtes Écho-Héritage et 44% du poids des poubelles à proximité sont des matières recyclables <p>Rendement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 500 à 800 kg par an par contenant dans les conditions actuelles • Jusqu'à 1,5 t.m. de fibres et contenants par an si optimisé <p>Commentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La fréquence de collecte (1/semaine) n'est pas ajustée au besoin. Les boîtes débordent et les matières recyclables se retrouvent à la poubelle. • La signalisation est inadéquate (étiquettes arrachées, texte plutôt que pictogrammes et erreurs dans les descriptions de matières permises), des objets sont jetés à la poubelle plutôt que dans les sections appropriées.
<p align="center">II Terminus métropolitains AMT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 2 sites • 2 îlots de récupération par site à trois ouvertures : Fibres - Contenants - Déchets • Site de Côte-Vertu – îlots à l'extérieur • Site de Longueuil – îlots à l'intérieur • Collecte et entretien par entrepreneurs privés (un pour les recyclable et un pour les ordures) 	<p>Potentiel (contenants) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Côte-Vertu : 2,3 t.m. (34 000 unités) / an • Longueuil : 3,7 t.m. (63 500 unités) / an <p>Rendement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Côte-Vertu : Récupération de 32% des contenants générés • Longueuil : Récupération de 76% des contenants générés <p>Commentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le terminus de la station Côte-Vertu est situé dans un arrondissement desservant moins de 50% des ménages (Saint-Laurent). • L'écart entre les résultats des deux sites étudiés démontre qu'il serait efficace d'évaluer les caractéristiques du milieu pour cibler les meilleurs emplacements de récupération. • Le projet démontre un potentiel important pour la récupération des contenants. Sur le site de Longueuil, la performance enregistrée frôle les objectifs de <i>La Politique</i> pour le secteur des ICI et dépasse le taux de récupération des contenants à remplissage uniques consignés, malgré le fait que ce système soit installé sur des aires publiques et par conséquent, non contrôlé.

La Table de concertation sur la récupération des CRU non consignés
Rapport final | Sommaire

Projet	Principaux paramètres	Résultats
<p align="center">III Centre commercial</p> <p align="center">Promenades de l'Outaouais</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 1 centre commercial d'envergure moyenne (164 boutiques) • 9 îlots de récupération (contenants) dans l'aire de restauration (suivi auprès de 2 îlots) • 8 bacs de récupération (contenants) à côté de poubelles dans les allées de l'aire publique (suivi auprès des huit contenants) • Collecte et entretien quotidiens par le personnel du centre • Récupération par entrepreneur privé 	<p>Potentiel (contenants) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6 t.m. (ou 122 000 unités) / an <p>Rendement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux de récupération moyen de 78% pour l'ensemble du centre commercial, là où des installations de récupération sont en place. <p>Commentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les performances enregistrées durant la période d'évaluation du projet (taux de récupération moyen de 78 %) permettent d'envisager avantageusement l'élargissement à tous les centres commerciaux du Québec.
<p align="center">IV Restaurants de type familial</p> <p align="center">Pacini</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 3 restaurants • 4 bacs de 360 litres / restaurant • Collecte et entretien par entrepreneur privé 	<p>Potentiel (contenants de verre seulement):</p> <ul style="list-style-type: none"> • De 2 à 2,5 t.m. (ou de 4 000 à 5 000 unités) / restaurant/ an <p>Rendement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dès que les dirigeants sont engagés, les employés informés et formés et qu'ils acceptent de participer et que le système est en place, 100 % des contenants peuvent être récupérés, <u>ce qui dépasse largement les objectifs de <i>La Politique</i></u> <p>Commentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les quantités concernées sont importantes tant en poids qu'en unités. Il est donc tout recommandé d'implanter des systèmes dans ce type de commerces.
<p align="center">V Commerces ayant pignon sur rue</p> <p align="center">Ville de Beloeil</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 35 clients (commerces et institutions variés) ayant adhéré au projet • Service intégré à la collecte sélective municipale hebdomadaire en bordure de rue à l'aide de bacs roulants de 360 litres. • Collecte par le même entrepreneur privé. • Service à la clientèle par l'entrepreneur de collecte. 	<p>Potentiel : Difficile à évaluer. Secteur trop vaste.</p> <p>Rendement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux d'adhésion au service de 50% des commerces et institutions invités à participer. • Dès que l'engagement de participer est pris, 100 % des contenants peuvent aisément être récupérés, <u>ce qui dépasse largement les objectifs de <i>La Politique</i></u>. <p>Commentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le projet a permis de vérifier qu'une offre standardisée de fournir des bacs roulants de 360 litres et un service de collecte hebdomadaire en bordure de rue répond aux besoins de la très grande majorité des établissements.

Constats généraux

- Dans tous les lieux étudiés, tant publics que privés, le potentiel de récupération est important.
- Dans tous les lieux étudiés, les taux de récupération des contenants sont élevés, dépassant, dans bien des cas, les objectifs de la Politique.
- Dans les lieux publics :
 - la proportion de contenants par rapport à l'ensemble des matières recyclables est faible; la récupération des fibres représente par conséquent un défi puisqu'elles constituent la très grande majorité des matières potentiellement recyclables;
 - lorsque des installations sont présentes, elles sont fortement utilisées;
 - lorsqu'il n'y a pas d'installations présentes ou à proximité, les usagers vont jeter les matières recyclables dans les poubelles plutôt que de les rapporter ou d'attendre de rencontrer un équipement adéquat;
 - lorsque la signalisation est adéquate, les matières recyclables sont déposées de la bonne façon dans les équipements.
- Dans les lieux privés, où le potentiel de récupération peut être évalué précisément, la sensibilisation du personnel et la facilité des opérations de collecte sont les principaux facteurs de succès.

Recommandations

1. Simplicité

L'accès aux équipements, la facilité d'utilisation et la clarté des attentes sont les clés du succès. Les installations doivent permettre de récupérer TOUTES les catégories de matières recyclables, selon les mêmes voies que celles offertes aux ménages (séparée ou pêle-mêle), avec une signalisation standard (favoriser les pictogrammes aux textes).

2. Nombreux points de collecte

Les usagers ne se déplacent pas ou peu avec leurs matières recyclables, ils vont le jeter dans le premier contenant rencontré. Il est par conséquent préférable de prévoir de nombreux équipements de petite taille que des îlots centralisés de contenants de grands formats.

3. Concentration sur des secteurs ciblés

Il serait souhaitable que des secteurs spécifiques soient ciblés afin que le maximum d'efforts soit consacré à l'installation et à la gestion de systèmes de récupération efficaces. En effet, pour chaque type de lieu, il est nécessaire d'évaluer les caractéristiques des matières résiduelles présentes, les équipements les plus appropriés, les moyens de communication efficaces, les modes de collecte disponibles et les méthodologies de compilation de résultats obtenus.

4. Réflexe universel

Les campagnes de sensibilisation à grande échelle, notamment celle prévue par la société d'état RECYC-QUÉBEC à l'échelle nationale sur un horizon de trois ans, devraient inclure une déclinaison de messages sur l'importance de récupérer EN TOUT TEMPS ET EN TOUS LIEUX. Ainsi, le réflexe créé auprès des citoyens à la maison devrait se poursuivre lorsqu'ils se déplacent à l'extérieur. Une telle campagne implique par ailleurs que les installations de récupération soient présentes, en provoquant une demande accrue des consommateurs et usagers pour les services de récupération.

5. Financement coordonné

Les modalités ou critères des différents programmes de financement destinés aux municipalités (Régime de compensation pour la collecte sélective, Redevances à l'enfouissement) devraient permettre la mise en place de

La Table de concertation sur la récupération des CRU non consignés Rapport final | Sommaire

systèmes performants, surtout dans les secteurs ciblés, et être cohérents entre eux afin que des montages financiers intéressants puissent être imaginés.

6. Résultats optimaux

Puisqu'il n'est pas possible de desservir tous les lieux à très court terme, les décisions d'installer des équipements devraient reposer sur le critère de performance potentielle réelle du secteur. Par exemple, la desserte de lieux publics dans des secteurs où les citoyens ne sont pas desservis à la maison ne donnera pas de résultats satisfaisants.

7. Investissements favorisés

Au Québec, 34 centres de tri des matières recyclables sont en opération et la plupart sont actuellement sous-utilisés. Au cours des dernières années, plusieurs exploitants ont réalisé d'importants investissements afin de moderniser leurs équipements et d'augmenter leur capacité de traitement pour recevoir le grand potentiel de matières recyclables à récupérer. Toutefois, plusieurs investissements sont actuellement suspendus. En effet, les revenus des centres de tri reposent sur la vente de plusieurs catégories de matières recyclables. Les prix de vente les plus élevés sont ceux de l'aluminium et du plastique PET, deux matières servant à la fabrication des contenants de boissons. L'hypothèse d'un élargissement du système de consigne à un nombre indéterminé de nouveaux produits crée une incertitude importante sur les revenus futurs de ces entreprises car les circuits de collecte du système de consigne ne sont pas dirigés vers les centres de tri mais directement chez les recycleurs. Ce sont donc non seulement des investissements mais également des emplois qui sont en jeu.

Une reconnaissance formelle de la priorité accordée à la collecte sélective ainsi que la concrétisation des différents programmes visant son optimisation devront permettre de lever cette incertitude.

Perspectives à court, moyen et long terme

Le tableau à la page suivante présente en résumé les programmes envisagés à court, moyen et long terme, les activités prévues, les acteurs impliqués et les périodes visées.

À court terme les membres de la Table de concertation veulent faciliter la mise en oeuvre de programmes de récupération dans les établissements similaires à ceux étudiés. Parallèlement, les discussions se poursuivent avec de nouveaux partenaires intéressés à rejoindre le groupe. La mission sera rapidement redéfinie et la structure réaménagée si nécessaire.

La Table s'impliquera aussi dans deux programmes à long terme qui seront lancés au printemps 2007 à savoir celui adressé aux restaurateurs, tenanciers de bars et hôteliers et celui adressé aux municipalités visant la récupération en aires publiques. Ces programmes se développent en partenariat avec plusieurs intervenants intéressés à la l'optimisation de la récupération.

RÉCUPÉRATION DES MATIÈRES RECYCLABLES HORS FOYER
RÉSUMÉ DES PROGRAMMES À COURT, MOYEN ET LONG TERME

Horizon	Programmes (1)	Partenaires impliqués (2)	Période de réalisation
Court terme	<p><i>Élargissement des projets étudiés à grande échelle</i> Investissement : 50 000\$</p> <ul style="list-style-type: none"> • Clientèles cibles : Municipalités; Restaurateurs (avec vente de vin); Gestionnaires de centres commerciaux • Divulgence des résultats des projets et présentation d'un Guide de gestion de programme de récupération • Exposés aux associations ou convocation à des rencontres de groupe 	<p>Les membres de la Table de concertation</p> <p>Notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Danone-Naya • Nestlé Waters • SAQ 	Février 2007 à octobre 2007
Court terme	<p><i>Permanence de la Table de concertation</i> Investissement : à déterminer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Confirmation de l'intérêt de certains nouveaux groupes • Redéfinition de la structure (exécutif et consultatif) 	Actuels et futurs membres de la Table de concertation	Janvier 2007 à mars 2007
Moyen et long terme	<p><i>Programme de récupération en hôtels, bars et restaurants</i> Investissement : à déterminer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assistance technique et financière pour l'implantation et la gestion de la récupération • Coûts des opérations potentiellement remboursés par l'industrie selon les modalités du <i>Régime de compensation de la collecte sélective municipale</i> 	Actuels et futurs membres de la Table de concertation	Avril 2007 à Mars 2010
Moyen et long terme	<p><i>Programme de récupération en aires publiques</i> Investissement 3,6 millions</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'intention des municipalités • Financement des équipements de récupération pour aires publiques • Coûts des opérations potentiellement remboursés par l'industrie selon les modalités du <i>Régime de compensation de la collecte sélective municipale</i> 	Recyc-Québec ÉEQ CSQ BGE Association des alumineries du Québec Actuels et futurs membres de la Table	Avril 2007 à Mars 2010
<p>Le financement de ces programmes est conditionnel au maintien des conditions actuelles en matière de responsabilité financière de l'un ou l'autre des partenaires. Si de nouvelles obligations financières, qu'elles soient législatives, réglementaires, administratives ou autre, pour un ou plusieurs partenaires devaient survenir, les montants impliqués par ces nouvelles obligations seraient alors déduits du ou des programmes par le ou les partenaires concernés.</p>			

(1) Ces programmes seront coordonnés

(2) Sous réserve de certaines approbations à venir

SAQ : Société des alcools du Québec; ÉEQ : Éco Entreprises Québec; CSQ : Collecte sélective Québec; BGE : Boissons Gazeuses Environnement

En décembre 2005, les membres de la Table de concertation ont pris l'engagement de consacrer les ressources nécessaires à la démonstration de leur prétention à l'effet que la collecte sélective des matières recyclables est un moyen à privilégier pour l'atteinte des objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*. La collecte sélective ayant bénéficié de peu d'efforts d'optimisation sérieux, il a été décidé d'évaluer la performance effective de systèmes à petite échelle, dans des lieux peu ou pas documentés.

Concrètement, les résultats de ces projets démontrent que la collecte sélective, lorsqu'elle est implantée minutieusement, est efficace et permet de rencontrer les objectifs de récupération de la *Politique*

Les membres de la Table de concertation ont démontré l'extraordinaire potentiel d'une démarche basée sur la synergie entre partenaires, la rigueur et le professionnalisme et surtout, l'importance de se concentrer sur des objectifs spécifiques bien définis et partagés. En collaboration avec RECYC-QUÉBEC et le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs, ils entendent poursuivre leurs efforts. À cet effet, ils ont entrepris de mettre en œuvre différents programmes d'amélioration de la performance dans des secteurs ciblés, pour des horizons à court, moyen et long terme avec de nombreux partenaires privés, publics et associatifs.